

TON EMPLOI RAYONNANT À LA VILLE DE GRANBY

Journalière-opératrice ou journalier-opérateur – Division voirie

DES DÉFIS ET DE LA STABILITÉ À LA VILLE DE GRANBY

Le Service des travaux publics de la Ville de Granby a pour mission l'entretien de plus de 500 km de rues, 100 parcs, 2000 bornes d'incendie, 200 km de trottoirs et 100 bâtiments. Nous sommes à la recherche de journalières-opératrices ou de journaliers-opérateurs afin de se joindre à son équipe de la Division voirie. Dans le cadre de ce poste temporaire, tu effectueras des tâches manuelles diversifiées requérant une bonne forme physique. Tes tâches consisteront, entre autres, à effectuer du coffrage et du pavage, la réparation et la reconstruction de trottoirs, la signalisation, ainsi qu'à manipuler de petits équipements motorisés et non motorisés. Enfin, tu effectueras tout autre tâche requise par ta supérieure ou ton supérieur.

UNE ÉQUIPE POLYVALENTE AU SERVICE DE LA POPULATION

Granby recherche des personnes talentueuses, comme toi, qui voudront s'épanouir dans une organisation naturelle de plus de 600 collègues dynamiques. Granby valorise l'expérience humaine et t'offrira les défis que tu attends. Choisir de travailler pour la Ville de Granby, c'est contribuer fièrement au rayonnement de sa communauté.

DES CONDITIONS QUI TE SIMPLIFIENT LA VIE

- Salaire de 25,15\$/h à 35,08\$/h avec augmentation annuelle (si tu es appelée ou appelé à travailler sur un autre poste ayant un taux horaire supérieur, ton salaire sera ajusté) ;
- Poste temporaire ;
- Horaire estival de 4 jours/semaine de 7h à 16h pour un total de 36 heures/semaine (vendredi de congé) durant 19 semaines ;
- Horaire régulier de 5 jours/semaine de 7h à 16h pour un total de 40 heures/semaine.
- En période hivernale, selon les besoins du service, tu pourrais être appelée ou appelé à travailler sur différents quarts de travail (soir/nuit/fin de semaine).

UNE EXPERTISE QUI TE DISTINGUE

- Détenir un diplôme d'études secondaires (D.E.S) ou l'équivalent ;
- Avoir une bonne forme physique et être à l'aise à travailler principalement à l'extérieur ;
- Faire preuve de vigilance dans l'exécution du travail (sécurité pour soi, ses collègues de travail et les usagers de la route) ;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5 sans restriction (un permis de classe 1 ou 3 est considéré comme un atout).

Un organisme qui t'accueille

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.